

livres à 40 gros de Flandre et 16 sols. Une note marginale relève qu'à la suite du paiement de la somme d'engagement par les habitants desdits villages, ceux-ci s'étaient libérés de tout gage.

Egalement à la date du 26 novembre 1505, Valérien, qui en tant que seigneur de Guirsch, y possédait 9 des 16 maisons, acquiert du roi Philippe II, moyennant 288 livres, la haute-justice sur cette terre et seigneurie «avec ses appendances et sur plusieurs autres petits villages et finages», en l'espèce Levelingen, Overpallen, Dudingén, Bannerat, Elle, Baltzingen, Hutingen et Hondelingen. (39)

Le 5 septembre 1506, Philippe-le-Beau donne une nouvelle preuve de confiance à Valérien de Busleyden en lui faisant don d'une partie des seigneuries de Falkenstein, Bettange et Esch-sur-Sûre dont il avait hérité de feu Jean de Fénétrange, archidiacre de Trèves. Cette donation est confirmée en 1512 par l'empereur Maximilien sous condition que les charges inhérentes soient exécutées et les parties considérées comme un seul et entier fief. (40)

Le 6. 5. 1507 les époux de Busleiden «relaissent en arrentement perpétuel à Jean le Marquis de Ville devant Signiel le gagnage Jacob sis en ce lieu». (41)

Valérien, disposant d'un sixième dans la dîme d'Ell, un décret de l'officialité de Trèves de 1513 décida que Busleyden et l'abesse de Marienthal (qui possédait également un sixième) étaient en droit de présenter «in solidum» le curé d'Ell auquel revenait les quatre sixièmes restants. (42)

Valérien, qui mourut au commencement de l'année 1514, laissa parmi ses descendants un fils, François, mort avant 1519.

A la date du 15. 11. 1520 Claude d'Orley, seigneur de Lintzeren et de Montquintin, déclare que Nicolas de Naves, seigneur de Vance et conseiller à Luxembourg, et François de Marville receveur à Arlon, fondés de pouvoir de Giltz de Busleiden, seigneur de Hymbeck, président de la Chambre des comptes à Bruxelles, et d'Adrienne von Gendmal (ou Goudinert) conjoints, d'une part, et Anna de Keymich, veuve de Valérien de Busleyden, frère dudit Giltz, d'autre part, ont comparu devant le siège des nobles pour y faire entériner un partage fait entr'eux, d'après lequel Anna de Keymich aura la moitié de la maison et seigneurie d'Aspelt avec ses dépendances à Aispelt, Friesingen, Wormeringen, Gryfeldingen et Munezbach, telles que les ont délaissées Valérien de Busleyden et François, son fils, décédé après son père; Giltz de Busleiden et sa femme ont eu le château et la seigneurie de Girsche. Ces deux maisons d'Aspelt et de Guirsch avaient été acquises par Valérien de Busleyden et sa femme. (43)

Anne de Keymich décéda vers 1544.

En tant que seigneur d'Aspelt, Valérien à moins que ce ne fût son épouse) y avait fait construire au début du XVI<sup>e</sup> siècle une église dont